

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : commission communication

N°65 - Févr. 2016

✳ VIE FÉDÉRALE P.1
Convention UNSS

✳ JEUNES P.1
Challenge des écoles de CO
O'camp 2016

✳ JEUNES P.2
REX des balises de couleur

✳ FORMATION P.4
Séminaire des entraîneurs



VIE FÉDÉRALE

CONVENTION UNSS/FFCO

La FFCO se trouve dans l'obligation de suspendre momentanément l'article 1.5 page 3 de la convention avec l'UNSS du fait du décret d'application de la loi n° 2016 – 0041 du 26 janvier 2016 qui a conduit à l'article suivant : **Article L. 552-1 du code de l'éducation**

« [...] Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires. »

La FFCO est soumise aux [articles L231-2 et L231-2-1 du code du sport](#), de ce fait, elle ne peut plus honorer l'article 1.5 page 3 de la convention avec l'UNSS. Aussi, et dès à présent, tous les porteurs d'une licence UNSS devront :

- pour un parcours chronométré, présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course d'orientation en compétition ;
- pour tous les autres cas, se voir attribuer un titre de participation.

Un avenant à la convention sera proposé à l'UNSS.

Rappel avenant n°1

« La promotion faite aux licenciés UNSS pratiquant la course d'orientation (gratuité de la part fédérale sur la première licence compétition FFCO) est toujours valable dès lors que ce nouveau licencié FFCO respecte la réglementation fédérale en présentant un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition pour la prise de licence FFCO. »

Pour mémoire Article 5.1. des Statuts

« La délivrance de la licence compétition est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition. Ce certificat médical, datant de moins d'un an, doit être présenté et remis au responsable de l'association affiliée, chargé d'enregistrer la demande de licence. »

JEUNES

CHALLENGE NATIONAL DES ÉCOLES DE CO 2016

URGENT : la fédération lance un appel à candidature pour l'organisation du challenge national des écoles de course d'orientation 2016 de la **zone nord-ouest** et de la **zone sud-est**. Pour rappel, la fédération subventionne ces organisations à hauteur de 500 euros, plus 15 euros par jeunes hébergés. Merci d'envoyer vos candidatures au secrétariat fédéral : contact@ffcoorientation.fr

O'CAMP 2016

Pour l'encadrement du O'camp 2016, qui se déroulera du 17 au 31 juillet au Domaine de Bombannes (33), la fédération recherche :

- **deux animateurs/animatrices** FFCO, titulaires du BAFA (fortement conseillé), si possible maîtrisant OCAD et/ou la GEC et titulaire d'un diplôme de surveillant de baignade (conseillé)
- **une personne ressource** pour reprendre les rênes du O'camp à partir de fin 2016, Etienne MOREY ne souhaitant plus assurer le poste.

Merci d'envoyer vos candidatures (idéalement accompagnées d'un CV) à l'adresse suivante : o.camp@ffcoorientation.fr

Fédération française de course d'orientation
15, passage des Mauxins - 75019 PARIS - Tel. 01 47 97 11 91
www.ffcoorientation.fr - contact@ffcoorientation.fr

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : commission communication

N°65 - Févr. 2016

✱ VIE FÉDÉRALE

P.1

Convention UNSS

✱ JEUNES

P.1

Challenge des écoles de CO

O'camp 2016

✱ JEUNES

P.2

REX des balises de couleur

✱ FORMATION

P.4

Séminaire des entraîneurs



JEUNES

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES PASSAGES DE BALISES DE COULEUR 2015

Un sondage a été lancé par la commission jeunes auprès des moniteurs organisateurs en 2015. Au total, la commission a réceptionné 11 retours, ce qui couvre donc 11 passages de balises de couleur, soit 315 jeunes (moyenne de 29 jeunes par passage). À noter, un tiers des passages couvre uniquement les balises vertes, bleues et jaunes.

À la question : avez-vous rencontré des difficultés lors du passage de balises ?

La réponse est systématiquement non. À noter cependant une demande d'amélioration concernant le fichier des résultats (tableau Excel avec des onglets pour chaque couleur pour éviter un tableau trop large). Ce point est non pris en compte pour l'instant car le format actuel nous permet de faire les compilations.

Il est souhaitable que localement la communication se fasse mieux pour que tous les clubs soient au courant des épreuves organisées. Une des solutions est de communiquer mieux sur la ligue entre clubs et de proposer très tôt l'évènement pour qu'il soit inscrit au calendrier fédéral. Cela faciliterait aussi un meilleur suivi au niveau de la commission jeunes.

À la question : que souhaitez-vous conserver du fonctionnement actuel ?

Les réponses vont dans le sens du maintien du fonctionnement actuel :

- « Écrit très bien, ensemble cohérent avec le niveau demandé. Peu compliqué à mettre en place. »
- « La variété des épreuves. »
- « Le questionnaire et l'épreuve parcours physique sont intéressants pour bien évaluer le niveau des jeunes et adapter les entraînements en fonction des résultats. La possibilité de valider le parcours CO sur une course facilite l'organisation du passage et c'est plus représentatif. »
- « Les jeunes orienteurs de notre école sont très attachés à cette « hiérarchie » technique. »
- « Comme pour le challenge, ce passage donne des objectifs concrets que les jeunes préparent avec sérieux. »
- « Maintenir la possibilité de validation des épreuves sur deux week-end qui correspond à notre format de stages. »

Cependant à noter un petit bémol sur le niveau orange et violet :

- « Niveau orange un peu lourd, suppression du suivi proposé. » La suppression du suivi sera prise en compte dans le nouveau cahier des charges des épreuves.
- « La journée pour les balises violettes se résume à un seul parcours. Il serait peut être bon d'y ajouter une seconde épreuve le jour-même. Pas de changement sur cette balise. Les deux épreuves actuelles semblent suffisantes et correspondent aux exigences demandées.

À la question : avez-vous des suggestions d'amélioration pour le passage de balises ? Si oui, lesquelles ?

Certaines suggestions sont d'application facile, d'autres nettement moins.

- « Préciser la distance ou la durée du parcours d'aisance. »
- « Sur certains terrains, il y a un problème de temps de référence des circuits chronométrés. Les temps donnés par la FFCO ne prennent pas en compte le RK du terrain. Cet aspect sera pris en compte dans le cahier des charges 2016.
- « Suivi des jeunes par des adultes pour spécifier les compétences réelles du jeune et non des compétences de jeunes en groupe qui se retrouvent ensemble ». Cet aspect est souvent constaté sur l'épreuve de suivi qui peut être réglé par l'organisation :

La Lettre O'clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : commission communication

N°65 - Févr. 2016

✳ VIE FÉDÉRALE

P.1

Convention UNSS

✳ JEUNES

P.1

Challenge des écoles de CO

O'camp 2016

✳ JEUNES

P.2

REX des balises de couleur

✳ FORMATION

P.4

Séminaire des entraîneurs



JEUNES

- écarter les départs en organisant des ateliers permettant de faire passer des épreuves en simultanées,
- mettre éventuellement un adulte à mi-circuit pour réguler et séparer les groupes,
- effectuer, pour les grosses ligues, des passages au niveau départemental pour minimiser le nombre de participants.

Le cahier des charges 2016 sera complété par l'exigence d'un temps maximal pour effectuer l'épreuve de suivi.

- « Les corrigés sont indispensables (gain de temps et non discussion de la validité des réponses). » C'était l'objectif.
- « Il serait souhaitable qu'il y ait un tableau des balises de couleur, type classement national (par n° de club). » C'est le cas depuis 2015. Sur le site de la FFCO figure le fichier des balises vertes à violettes ainsi que le fichier des balises noires à ors.
- « Que les clubs de N1, N2 et N3 aient de obligations de formation des jeunes et que différents critères soient pris en compte, par exemple : balise blanche = 1pt, balise verte = 2pts, etc., jeune = 1pt, jeune au CN = 2pts, 1 jour d'école de CO = 1pt, participation des jeunes aux nationales, CNE, CFC = 1pt... Eventuellement d'autres critères. Il faudrait totaliser un nombre de points pour pouvoir accéder à chaque division.» Si cette proposition semble intéressante sur le fond, il faut être conscient que sa mise en place demande des ressources humaines et une informatisation des données. Pour l'instant, il est difficile de donner suite à cette proposition.
- « On constate que le nombre de passages implique une organisation plus ou moins complexe. Il faut limiter à 50 le nombre de participants afin de bien maîtriser et suivre les différentes épreuves. D'où la nécessité de faire deux passages de balises dans l'année par ligue ou alors que l'attribution de la balise verte soit faite au sein de chaque club en contrôle continu. Attention, je reste persuadé qu'il faut maintenir ces passages de balises, cette proposition ne concernerait que la verte. » Depuis la décentralisation des épreuves, il faut retenir que la possibilité de faire plusieurs passages par ligue est possible et permet de limiter le nombre de participants à un chiffre gérable.

Cependant, cette possibilité d'organiser plusieurs épreuves sur le territoire d'une ligue ne doit pas permettre à un jeune orienteur d'effectuer plusieurs passages de balises dans l'année. Cet aspect est bien précisé dans le cahier des charges chapitre 2.2. Par contre, un jeune peut passer directement la balise bleue ou jaune sans avoir à passer la balise précédente si l'animateur juge qu'il en possède les compétences.

À la question : pourquoi un même jeune ne peut-il pas passer plusieurs fois dans l'année une épreuve de passage de balises ?

Déjà évoqué dans la réponse précédente, nous pouvons ajouter :

1- Le jeune dispose de deux années pour passer un niveau. Rien ne sert de se précipiter pour bien ancrer les apprentissages.

2- Il est impossible de passer le même questionnaire deux fois dans l'année pour les niveaux allant de vert à jaune.

3- Le jeune garde le bénéfice des épreuves réussies sur deux ans.

La commission réitère le fait de ne pas sauter les étapes. Ainsi, pour un jeune qui hésiterait entre le niveau bleu et jaune, mieux vaut choisir, pour acquérir de la confiance, le niveau bleu.

Une demande du même ordre est envisagée afin d'obtenir la balise inférieure suite à un échec aux épreuves (par exemple : obtention de la balise verte en cas d'échec à la balise bleue et sous certaines conditions). Cela peut s'envisager, au cas par cas, sur décision du moniteur.

Nous rappelons qu'il est fortement recommandé de réaliser les épreuves sur un terrain « neutre » qui n'est pas le terrain d'entraînement des jeunes en question (chapitre 1.1 du cahier des charges).

Propositions et précisions diverses

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : commission communication

N°65 - Févr. 2016

✳ VIE FÉDÉRALE

P.1

Convention UNSS

✳ JEUNES

P.1

Challenge des écoles de CO

O'camp 2016

✳ JEUNES

P.2

REX des balises de couleur

✳ FORMATION

P.4

Séminaire des entraîneurs



JEUNES

Précision sur l'épreuve d'agilité

Cette épreuve n'est pas un cross en milieu naturel, un peu à l'exemple de ce qui est fait pour les sélections au GF-18. Les jeunes doivent démontrer leur aisance à courir en tout terrain sans orientation. Le parcours doit être en profil descendant (mais pas dangereux) avec de nombreux changements de direction, passages de fossés ou de troncs, évitement des branches, passages de végétations, pierriers... Les jeunes peuvent faire un essai et reconnaître une fois le parcours. Cette épreuve a un certains succès auprès des jeunes avec des aspects à la fois « fun et ludique ».

Les épreuves sous forme de contrôle continu

Un contrôle continu au sein du club pour les épreuves de suivis d'itinéraires, de parcours d'agilité, de questionnaires, ainsi que la possibilité d'effectuer au moins trois circuits de couleur en compétition dans l'année, avec un pourcentage du temps du meilleur (sous contrôle d'un moniteur pour la vérification du niveau des circuits) ont été demandés. L'avantage de cette formule est d'inciter les jeunes des écoles de CO à participer aux compétitions fédérales.

La FFCO n'a pas donné suite à cette demande car les objectifs initiaux d'organiser des événements dédiés exclusivement aux jeunes orienteurs et de favoriser la mixité des jeunes de clubs étaient balayés par ce type d'organisation en interne. Par ailleurs, il est d'ores-et-déjà possible de faire passer le circuit sur une compétition fédérale.

La commission jeunes remercie les clubs qui ont participé à l'amélioration du dispositif. Aux vus des résultats du questionnaire, nous n'envisageons pas de grosses modifications du concept, cependant, le cahier des charges 2016 tiendra compte de quelques propositions d'amélioration.

FORMATION

SÉMINAIRE DES ENTRAÎNEURS

FORMATION	DATES	LIEU	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Séminaire des entraîneurs Sujet principal : le sprint	05-06 nov. 2016	Non déterminé	NR

Merci aux entraîneurs diplômés de bien vouloir réserver cette date dans leur agenda.